

COMPTÉ-RENDU  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

**l'année 1852**

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 24 JUIN 1855.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1853





# COMPTE-RENDU

DE

# L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

**l'année 1852**

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 24 JUIN 1853.



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

**1853**





# COMPTE-RENDU

DE

# L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

*pendant l'année 1852.*



Messieurs ;

Conformément aux prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'Administration des Communes, le Conseil Administratif de la ville de Genève présente au Conseil Municipal le Compte-Rendu de sa gestion pendant l'année 1852.

## **Personnel.**

Le Conseil Administratif a été appelé à faire, pendant cette année, pour les diverses parties de l'Administration, un assez grand nombre de nominations d'employés.

M. Bastian *François* a été réélu premier secrétaire du bureau de l'État-Civil, et M. Marget *Jean Isaac Henri* a été réélu second secrétaire du même bureau.

M<sup>lle</sup> Pictet *Clara* a été nommée maîtresse de l'école de l'Enfance de Montbrillant, et M<sup>me</sup> Hestel a été nommée sous-maîtresse de cette école.

Il y a eu deux promotions dans les bureaux d'Octroi.

MM. Escuyer *Pierre* et Demellayer *Charles Henri* ont été nommés sous-receveurs, après avoir rempli les fonctions de cet emploi à la satisfaction du Conseil Administratif en qualité de surnuméraires.

Le Conseil Administratif a nommé visiteurs à l'Octroi :

MM. Piccut *Antoine*.

Chapel *Jean Baptiste*.

Émery *François*.

Davignon *François*.

Perrier *Jean Paul Antoine*.

MM. Hottelier *Joseph*.

Garnier *Joseph*, ont été nommés veilleurs.

MM. Oméry *Antoine* et Rey *David* ont été nommés Inspecteurs-municipaux.

M. Dimier *François* a été nommé jardinier des promenades.

M. Meyer *Louis* a été nommé concierge du bâtiment de l'école de St-Antoine.

M. Desiebenthal *Jean Bénédicte* a été nommé portier de l'abattoir.

M<sup>me</sup> veuve *Besançon* a été nommée concierge du temple de la Fusterie.

M. Gillet *Louis Frédéric* a été nommé maître de l'école de dessin créée pour les demoiselles.

Enfin, M. Corbaz *Jean* a été chargé du service de l'exhibition du relief du Mont-Blanc.

Le Conseil Administratif a vu avec regret M. l'architecte Collart abandonner les fonctions d'inspecteur des travaux de la Ville qu'il remplissait depuis 1847, avec autant de conscience que de distinction. Le Conseil n'a pas cru devoir chercher à remplacer immédiatement M. Collart, et M. Linck, sous-inspecteur des travaux, a été chargé provisoirement des fonctions d'inspecteur.

### État Civil.

*Mouvement de la population dans la ville de Genève pendant l'année 1852.*

Naissances.	{ du sexe masculin.....	330
	{ du sexe féminin.....	299
		Total, 629
Enfants naturels	{ du sexe masculin.....	42
	{ du sexe féminin.....	57
		Total, 708

Soit 11 de plus qu'en 1851.

### Récapitulation.

Genevois.....	373
Suisses d'autres cantons.....	151
Étrangers.....	202
Total, 726	

Naissances à l'étranger transcrites à Genève, 62.



Décès.	{	du sexe masculin.....	369
		du sexe féminin.....	356
			Total, <u>725</u>

Soit 59 de plus qu'en 1851.

Morts-nés.	{	du sexe masculin.....	55
		du sexe féminin.....	27
			Total, <u>62</u>

Soit 7 de plus qu'en 1851.

Mariages.	{	entre Genevois.....	87
		» Genevois et étrangères	85
		» étrangers et Genevoises	47
		» étrangers.....	52
			Total, <u>271</u>

Soit 57 de plus qu'en 1851.

Plus: 15 mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

Divorces: 8, soit 5 de plus qu'en 1851.

### **Octroi Municipal.**

Le produit brut de l'Octroi a été en 1852, de 1,419,185 fr. 95 c., soit 4,566 fr. 59 c. de plus qu'en 1851.

La recette provenant des liquides est supérieure de 1,455 fr. 87 c. à celle de 1851. La recette sur les vins du canton, des autres cantons de la Suisse, des propriétaires genevois dans la zone de Savoie et de ceux du

pays de Gex est de 12,050 fr. 17 c. supérieure à celle de 1851; par contre, la recette sur les vins étrangers est inférieure de 11,147 fr. 25 c.

Le droit perçu sur la bière a produit 4,007 fr. 57 c. de moins qu'en 1851.

Le nombre des bœufs sur lesquels les droits d'Octroi et d'abattage ont été perçus en 1852 a été de 2,441, soit 5 de moins qu'en 1851; leur poids moyen est de 1,284 livres, soit 7 livres de moins que le poids moyen des bœufs abattus en 1851.

Ils ont été répartis comme suit :

540	provenant du Canton.
1,559	» des autres Cantons.
505	» de France.
259	» de Savoie.

Les droits d'octroi et d'abattage ont été perçus sur 824 vaches; c'est 517 de plus qu'en 1851. Le poids moyen de ces vaches est de 986 livres, soit 6 livres de moins qu'en 1851.

572	proviennent du Canton.
61	» des autres cantons.
118	» de France.
75	» de Savoie.

Les droits d'Octroi ont été acquittés en 1852 sur

1,550	veaux provenant du Canton.
407	» des autres cantons.
1,747	» de France.
14;992	» de Savoie.

---

18,676, soit 567 de plus qu'en 1851.

50	moutons	provenant	du Canton.
5,870	»		des autres cantons.
512	»		de France.
11,762	»		de Savoie.
<hr/>			
18,174	soit 2,668 de plus qu'en 1851.		

695	porcs	provenant	du Canton.
484	»		des autres cantons.
650	»		de France.
561	»		de Savoie.
<hr/>			
2,588	soit 144 de plus qu'en 1851.		

Les contraventions d'Octroi constatées en 1852 se sont élevées à 201, soit 26 de plus qu'en 1851 ; six ont été déferées aux Tribunaux, les autres ont été l'objet de transactions.

Le produit des amendes s'est élevé 1,292 fr. 89 c. ; c'est 207 fr. 76 c. de moins qu'en 1851.

### **Abattoir.**

Il a été abattu dans l'abattoir de la ville de Genève, en 1852 :

2,459	bœufs.
822	vaches.
18,867	veaux.
18,158	moutons.
22	chèvres.
2,561	porcs.
<hr/>	
42,669	têtes de bétail.

### Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets, et logis d'ouvriers.

Au 31 décembre 1852, le nombre de ces établissements dans la Ville de Genève, était de

5 établissements de 1 <sup>re</sup> classe.			
25	»	2 <sup>me</sup>	»
42	»	3 <sup>me</sup>	»
124	«	4 <sup>me</sup>	»
59	»	5 <sup>me</sup>	»
26	»	6 <sup>me</sup>	»
56	»	7 <sup>me</sup>	»
127	»	8 <sup>me</sup>	»

Total, 462 établissements.

C'est 1 de 2<sup>me</sup> classe de plus qu'en 1851.

10	»	3 <sup>me</sup>	»	de moins	»
4	»	4 <sup>me</sup>	»	de plus	»
9	»	5 <sup>me</sup>	»	de moins	»
1	»	6 <sup>me</sup>	»	de plus	»
15	»	7 <sup>me</sup>	»	de plus	»
21	»	8 <sup>me</sup>	»	de plus	»

### Éclairage de la Ville.

Cette partie des services publics n'a pas donné lieu à des observations de quelque importance pendant le cours de cette année. L'éclairage au gaz a été satisfaisant.

L'éclairage à l'huile que la Ville a dû entretenir sur la nouvelle rue de Rive et sur le nouveau quai de la rive

gauche, a laissé beaucoup à désirer, bien qu'il ait été fait avec tout le soin possible. Le matériel est usé, et ce mode d'éclairage n'a qu'à perdre, mis en parallèle avec l'éclairage au gaz.

### **Police municipale.**

Les contraventions relevées en 1852 sont au nombre de 991.

195 ont été annulées.

40 ont été renvoyées au Tribunal.

758 ont donné lieu à des transactions.

Les contraventions se classent ainsi :

Dégradations aux édifices publics, promenades, etc.	55
Dépôts de balayures à l'heure indue.....	144
Dépôts de matériaux non autorisés.....	56
Contraventions relatives aux fontaines.....	74
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	69
Contraventions de pêche.....	6
Pavés non rétablis.....	9
Stationnement de voitures.....	85
Embarras sur la voie publique.....	94
Travaux non éclairés.....	59
Contraventions relatives à la propreté des cours et des allées.....	118
Contraventions relatives aux marchés.....	211
Objets divers.....	51
Total,	<u>991</u>

Les réclamations si vives et si souvent renouvelées à l'égard de l'industrie des matelassiers exercée sur la voie publique, ont eu, sur la fin de l'année 1852, un commencement de satisfaction. Le Conseil Administratif a provoqué, de la part du Conseil d'État, un arrêté qui porte défense d'exercer cette industrie dans les rues et sur les places de la ville de Genève.

Cette mesure a rencontré dans l'application une assez vive résistance. Aujourd'hui, le Conseil Administratif espère que, par suite des arrangements qu'ont pris entre eux les matelassiers, aidés d'une souscription de quelques particuliers, les justes sujets de plainte des citoyens n'existent plus.

### **Secours contre les incendies.**

Pendant l'année 1852, il y a eu 76 alertes qui se distribuent ainsi :

#### *Dans la ville.*

Feux de cheminées ordinaires.....	59
Feux de cheminées inquiétants.....	9
Feux peu graves de nuit.....	5
Feux graves de jour.....	4
Feux graves de nuit.....	2
Fausses alertes.....	5

#### *Hors de la ville.*

Secours arrivés sur les lieux.....	12
Fausses alertes.....	2

Le chiffre toujours croissant des feux de cheminées devra attirer l'attention du Conseil Administratif d'une

manière sérieuse, car l'extinction de ces feux coûte fort cher à la Ville, et il y a lieu d'examiner par quelle mesure efficace, on pourrait exonérer la Caisse municipale de dépenses qu'il n'est pas juste de lui faire supporter.

Le service du corps des sapeurs-pompiers ne mérite, d'ailleurs que des éloges, et le matériel des secours continue à être dans un état de conservation satisfaisant.

On a transporté au rez-de-chaussée du Grenier de Chantepoulet le matériel qui se trouvait place de Chevêlu dans un hangar particulier, dont le bail n'a pu être renouvelé.

Le Conseil Administratif a vendu à la commune du Petit-Saconnex la pompe à incendie qui existait dans un hangar de Montbrillant, et qui avait été remise à la commune de Genève avec le territoire annexé à cette Commune. Cet engin a été reconnu par la Commission des pompes comme n'étant pas d'une utilité réelle pour le service de la ville de Genève et de la banlieue, et la compagnie de pompiers, commandée par M. le capitaine Charbon, a été licenciée avec remerciements.

### **Travaux.**

La Section des Travaux du Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1852, sur 540 requêtes, soit 15 de plus qu'en 1851.

Ces requêtes contiennent 555 demandes réparties comme suit :

145 relatives à l'établissement d'enseignes ;

50 » à des réparations ou reconstructions de  
maisons ;

---

195. *A reporter.*

195 *Report.*

- 46 relatives à des réparations de couverts ;
- 22 » à l'établissement de devantures de magasins ;
- 10 » à des vitrines et étalages ;
- 12 » à des trapons de caves ,
- 45 » à des tentes mobiles et abat-jour ;
- 52 » à l'établissement de portes, volets et fenêtres ;
- 16 » à l'établissement d'égouts particuliers ;
- 19 » à divers travaux sur la voie publique.

---

 555

### **Entretien des bâtiments municipaux.**

Les principaux ouvrages exécutés dans les bâtiments municipaux de la Ville, sont les suivants :

*Grenier de Rive.* Il a été créé, au cinquième étage de ce bâtiment, un nouvel atelier destiné à recevoir la classe de *blanc* de l'école d'horlogerie. Cet atelier, établi dans de bonnes conditions, remplit parfaitement les intentions de la Commission des écoles d'horlogerie, et permettra de donner à cette institution tout le développement qu'elle est susceptible de recevoir.

*Bâtiment de Chantepoulet.* Les arcades projetées au rez-de-chaussée de ce bâtiment ont été exécutées convenablement, et donnent beaucoup de facilité pour tirer parti de ce vaste emplacement. On y a placé très-avantageusement le hangar des pompes à incendie du quartier de St-Gervais, ainsi qu'un magasin de divers matériaux appartenant à la Ville.



*Bâtiment de Longemalle.* Le Conseil Administratif a établi dans les combles de cet édifice l'atelier de l'école d'horlogerie des jeunes filles, pour lequel un crédit lui avait été ouvert au budget. Cette création a bien réussi, et l'atelier n'a pas tardé à recevoir un grand nombre d'élèves.

*Bâtiment de Bel-Air.* Une salle de ce bâtiment a été mise à la disposition de l'Administration fédérale, pour y établir le bureau du télégraphe électrique. Les arrangements nécessaires à cet établissement ont dû être exécutés dans ce local.

*Musée Rath.* Le Conseil Administratif a fait restaurer à neuf une des petites salles du Musée Rath, qui servait autrefois aux réunions de la Société des arts. Le déménagement de cette salle avait rendu cette grande réparation indispensable.

Il a été fait également divers travaux de réparation dans les salles des écoles des Beaux-Arts et dans la salle de l'Académie.

*Conservatoire botanique.* L'établissement de l'école de dessin des demoiselles a nécessité, dans ce bâtiment, quelques arrangements particuliers et quelques réparations.

### **Quais, Ponts, Égouts.**

Les principales dépenses faites sur ce chapitre sont les suivantes :

1° Le pont en aval de Bel-Air. Ce pont qui avait été réparé d'une manière provisoire en 1846, a dû être refait en entier cette année. Cette reconstruction n'avait pas

été prévue, les parties extérieures de la charpente ne paraissant pas être en fort mauvais état. Mais au moment d'y exécuter une petite réparation, on a reconnu qu'il y avait un danger imminent à retarder la restauration complète du pont, et elle a été entreprise immédiatement. Ce travail a coûté 20,168 fr. 60 c.

2<sup>o</sup> Plusieurs grands canaux ont dû être refaits presque en entier, notamment celui de la rue Rousseau. Ceux des rues du Cendrier, du Vieux-Collège, Verdaine, Winkelried, Madeleine, et de la place Neuve, ont exigé de grandes réparations.

On peut dire, en général, que les canaux de toutes les rues dont les pavés n'ont pas été refaits complètement depuis un certain nombre d'années, occasionnent des dépenses considérables, la reconstruction en est presque toujours indispensable, parce que autrefois les égouts se faisaient en bois, et jusqu'à ce que tous les égouts de cette nature aient été remplacés par des constructions en maçonnerie, les dépenses de la Ville pour cet objet seront très-élevées.

### **Trottoirs et élargissements.**

Le Conseil Administratif a fait établir de compte-à-demi avec les propriétaires des trottoirs le long de quelques maisons de la rue Rousseau. Ces trottoirs sont en pierres taillées, avec bordure en roche; ils contribuent à donner à cette rue un aspect de régularité.

La principale amélioration opérée cette année par l'Administration dans l'une de nos anciennes rues, est celle qui a eu pour objet de régulariser la pente du Perron, en supprimant ou aplanissant les trapons de caves qui existent le long de cette rue. Le Conseil Administratif a

cru devoir faire quelques sacrifices pour atteindre le but qu'il se proposait, et le public a paru apprécier ses intentions. Le nivellement de la place du Fort-de-l'Écluse a rendu la circulation plus facile dans ce quartier.

La suppression des hauts-bancs se poursuit avec activité, et l'on voit arriver généralement avec satisfaction le moment où ces échoppes auront complètement disparu, pour laisser la population jouir librement de toute la largeur de la grande voie des rues Basses.

L'année 1852 a vu s'exécuter la démolition de la maison Pelletier, au bas de la Cité, et s'ouvrir ainsi un large débouché des rues Basses sur la Corratierie. Cette importante amélioration a été très-favorablement accueillie par toute la population.

L'arcade de la rue des Chaudronniers a été également démolie, et cette suppression a dégagé d'une manière très-heureuse, de ce côté, les abords de la promenade de St-Antoine.

Enfin, le Conseil Administratif a profité de la reconstruction de la maison de M<sup>me</sup> veuve Girod, au bas de la rue de Bémont, pour rectifier la rue des Trois-Perdrix, et élargir un peu la rue de Bémont. Cette amélioration que le Conseil Administratif croit utile sera plus sensible encore lorsque les saillies qui obstruent l'entrée de la rue des Trois-Perdrix auront disparu.

### **Pavés.**

Le Conseil Administratif a fait paver en pierres taillées la rue Rousseau sur presque toute l'étendue de cette rue, le grand trottoir de la rue de Coutance et une partie du Grand-Quai, du côté du Port, ainsi que le pont aval de Bel-Air. Le pavé ordinaire a été refait à la rue du Perron,

à la rue et à la place de la Madeleine, à la place du Fort-de-l'Écluse, à une partie de la rue du Rhône entre la place du Lac et celle de Longemalle, et sur une partie de la rue Rousseau.

Le pavé des rues Kléberg, Winkelried et du Cendrier, a été réparé sur une assez grande étendue.

Les chemins extérieurs sont une source de dépenses assez considérables. Depuis que l'Administration municipale de la ville de Genève est chargée de les entretenir les exigences du public ont paru s'accroître, et sans toutefois le regretter, le Conseil Administratif a dû faire droit à des réclamations très-onéreuses pour la Caisse municipale. La route des Pâquis a été particulièrement l'objet d'un entretien coûteux, par suite de la circulation considérable qui y existe, et qui a nécessité la suppression de quelques arbres, ainsi que l'établissement d'un égout pour l'écoulement des eaux pluviales.

### **Promenades.**

Ainsi que le Conseil Administratif le faisait remarquer l'année dernière, les clôtures et les bancs sont des objets coûteux dans l'entretien des promenades; aussi, quoique le nombre des promenades ait diminué par suite de la démolition des fortifications, les dépenses n'ont pas été moindres que les années précédentes, parce que l'Administration a cru devoir donner des soins tout particuliers aux promenades qui ont été conservées.

La promenade des Bastions a été, sur toute son étendue, pourvue d'une palissade légère pour prévenir la chute des nombreux enfants qu'on y conduit maintenant.

Le Conseil Administratif a cherché à augmenter l'agré-

ment de cette promenade en la débarrassant de tout ce qui pouvait nuire au jeu de l'air et de la lumière, et amoindrir l'aspect grandiose que comporte l'étendue de ce bel emplacement.

### **Horloges.**

Le concours ouvert par le Conseil Administratif, pour l'établissement d'horloges électriques, n'a pas donné de résultat; aucune offre n'est parvenue à l'Administration dans le délai fixé; plus tard il lui a été adressé de l'étranger un petit mémoire qui a paru sans valeur.

Le Conseil Administratif est entré en correspondance pour cet objet avec M. Steinheil, ingénieur en chef de la Confédération pour les télégraphes électriques, qu'on lui avait indiqué comme pouvant se charger d'une pareille entreprise. Cet ingénieur avait fait espérer que, dans un prochain voyage à Genève, il s'occuperait de cette affaire; mais, jusqu'ici, ces premières ouvertures n'ont pas eu de suite. Un industriel genevois s'occupe maintenant de cet objet; mais le résultat de son travail n'est pas encore connu.

En attendant, l'Administration a évité de faire des dépenses un peu considérables pour nos horloges, dans l'espoir que de nouvelles offres pourraient lui être faites en vue d'un système d'horloges mues au moyen de la pile voltaïque.

### **Machine hydraulique.**

Le Conseil Administratif annonçait l'année dernière que des études se faisaient sur les moyens d'augmenter

la fourniture d'eau de la Machine hydraulique, en vue de l'alimentation des nouveaux quartiers. Le Conseil a reçu effectivement de M. l'ingénieur Wolfsberger un mémoire qui indique des moyens propres à atteindre le but désiré, et qui devra faire l'objet d'un sérieux examen de la part de l'Administration municipale. La Machine a d'ailleurs marché régulièrement durant toute l'année 1852.

Il a été fait pendant cette année quatre nouvelles concessions pour sept litres d'eau à des fontaines particulières.

### **Bâtiments du Culte et de l'Instruction.**

Le Conseil Administratif a fait continuer dans le temple de St-Pierre quelques travaux de restauration, de manière à compléter l'ensemble de ceux qui avaient été entrepris précédemment.

Il a été fait une réparation importante au clocher du carillon, dont la couverture en plomb a dû être remplacée.

Le Conseil Administratif a fait établir une grille sur la face *Sud* du temple de la Madeleine, et un canal de dessèchement, afin de préserver cet édifice de l'humidité qui en minait les fondements.

Des travaux assez coûteux ont été faits dans le bâtiment d'école de St-Antoine, où un calorifère d'un système nouveau à Genève a été établi. Ce calorifère paraît avoir bien réussi.

Presque tous les poêles du Collège ont dû être réparés, ce qui a occasionné une dépense fort considérable.

L'Auditoire de la Faculté de théologie, qui existait au rez-de-chaussée du bâtiment dit du Consistoire à la Taconnerie, ayant été transporté dans le bâtiment de la chapelle des Macchabées, ce changement a permis de pla-

cer dans le local laissé vacant une école primaire de jeunes filles, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps dans cette partie de la ville.

### Fonds des Orphelins de la ville de Genève.

Au 31 décembre 1851, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissages de..... 58 orphelins.

Il en a été contracté en 1852..... 21 nouveaux.

79

*A déduire :*

26 apprentissages finis et 10 rompus..... 36

Reste... 43

au 31 décembre 1852, classés ainsi qu'il suit :

#### *Jeunes garçons.*

5 horlogers.  
 4 bijoutiers.  
 5 faiseurs de bijoux.  
 5 monteurs de boîtes.  
 2 faiseurs de ressorts.  
 1 gainier.  
 1 graveur.  
 1 emboîteur.  
 1 joailler.  
 1 imprimeur.  
 1 agriculteur.  
 1 serrurier.  
 2 mécaniciens.  
 2 cordonniers.

28

*Jeunes filles.*

- 5 tailleuses.
- 2 lingères.
- 1 repasseuse.
- 1 modiste.
- 1 faiseuse d'aiguilles.
- 2 polisseuses.
- 1 régleuse.
- 2 horlogères.

---

 15

Sur la fin de l'année 1852, la Commission administrative de l'Hôpital de Genève a annoncé à l'Administration municipale que l'Asile des orphelins, créé par cette Commission, allait être ouvert, et qu'elle était disposée à prendre des arrangements pour admettre dans cet établissement les orphelins ressortissant à la commune de Genève.

Le Conseil Administratif aura à s'occuper de cette proposition importante.

La Commission de l'Hôpital a continué cette année à fournir aux orphelins administrés par le Conseil une certaine quantité de vêtements. Malgré cela, la Commission des orphelins a dû faire pour cet objet une dépense considérable, qui motive le déficit de 1,775 francs qu'a présenté le règlement de son exercice de 1852. Heureusement qu'un legs de 3,000 francs de feu M. *Jean François* Dunant, viendra combler ce déficit pour 1853.



### Écoles d'horlogerie.

Nous n'avons à vous signaler dans ces établissements aucun changement de quelque importance depuis la mise à exécution du nouveau règlement au commencement de l'année 1851. L'empressement à prendre les places vacantes, soit à l'école des garçons, soit à celle des demoiselles, va croissant tous les jours; aussi l'utilité de la nouvelle classe de *blanc*, votée par le Conseil Municipal en 1852, vous sera sans doute bien démontrée par le compte-rendu de 1853. C'est en effet au commencement de cette année-ci que la nouvelle classe de *blanc* a pu s'ouvrir.

M. Reverdin a rempli cette année les fonctions de maître de *repassage*, auxquelles il avait été appelé à la fin de l'année 1851.

La difficulté de trouver un maître pour le dessin des machines appliqué à l'horlogerie, fait que jusqu'à présent cette branche d'enseignement n'a pu être donnée aux élèves de l'école d'horlogerie des jeunes garçons.

Un cours de gymnastique a été donné depuis le mois de novembre aux élèves de l'école des demoiselles.

Ces leçons étaient vivement désirées, et elles ont été suivies avec zèle.

Les jeunes filles installées dans leur nouvel atelier au bâtiment de Longemalle, ont vu leur nombre se doubler très-rapidement.

Voici quel était au 31 décembre 1852 le nombre des élèves dans chacune des classes des écoles :

Classe de <i>blanc</i> .....	30
» de <i>cadration</i> .....	14
» de <i>finissage</i> .....	12
» d' <i>échappements à cylindre</i> ..	6
»           » <i>libres</i> .....	11
» <i>repassage</i> .....	7
	<hr/>
	80

École des demoiselles..... 28

Nous joignons ici les noms des élèves qui ont obtenu des prix dans ces diverses classes des écoles d'horlogerie :

ÉCOLE DES GARÇONS.

*Classe de blanc.*

- 1<sup>er</sup> prix. Dufour *Étienne*.  
 2<sup>e</sup> » Bergerat *François*.  
 3<sup>e</sup> » Barraud *Michel*.  
 4<sup>e</sup> » Anneville *Michel*.  
 Accessit. Dumont *Louis*.  
 » Amédroz *Charles*.

*Classe de finissage.*

- 1<sup>er</sup> prix. Garand *Baptiste*.  
 2<sup>e</sup> » Foissey *Jules*.  
 3<sup>e</sup> » Chaillet *Alexandre*.

*Classe d'échappements à cylindres.*

- 1<sup>er</sup> accessit. Paillard *Louis*.  
 2<sup>e</sup> » Brand *Eugène*.

*Classe de repassage.*

- Prix. Schuckardt *Émile*.

## ÉCOLE DES DEMOISELLES.

*Classe de blanc.*

- 1<sup>er</sup> prix. Brandis *Mathilde*.  
 2<sup>e</sup> » D'Yvernois *Éléonore*.  
 1<sup>er</sup> accessit. Golay *Adeline*.  
 2<sup>e</sup> » Dunand *Louise*.

*Classe de finissage de barillets.*

- Prix. Rojoux *Louise*.  
 Accessit. Wagner *Jenny*.

NB. Mlles Darier *Susanne* et Golay *Henriette* ont mérité un prix dans la classe de *blanc*, mais comme elles l'ont obtenu l'année dernière dans la même section, elles n'ont pu le recevoir une seconde fois.

**Écoles primaires.**

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, une nouvelle salle d'école primaire a été ouverte au rez-de chaussée du bâtiment du Consistoire à la Taconnerie. Cette école, spécialement destinée aux jeunes filles, a été ouverte au mois de novembre.

Les rapports transmis au Conseil Administratif par le Département de l'Instruction publique, annoncent que la marche des écoles primaires de la ville de Genève continue à être satisfaisante. L'étude du chant a été introduite dans toutes ces écoles.

Au 31 décembre 1852, les écoles primaires comptaient 1,522 enfants, soit 128 de plus qu'au 31 décembre 1851. Ces enfants sont répartis comme suit dans dix-neuf salles.

*Garçons.*

Dans le bâtiment de Bel-Air.....	245	élèves.
» de rampe de St-Antoine ...	167	»
» de Ste-Catherine.....	45	»
» des Terreaux du Temple...	174	»
» de Chantepoulet.....	88	»
» aux Grottes.....	101	»

*Filles.*

Dans le bâtiment de Longemalle....	78	»
» de la Grenette.....	155	»
» de Chantepoulet.....	177	»
» de la Taconnerie.....	46	»
» aux Grottes.....	50	»
	<hr/>	
	1,522	élèves.

**Écoles de l'enfance.**

L'école de l'enfance contenait au 31 décembre 1851, 59 enfants. Il y en avait 75 au 31 décembre 1852.

Cette petite école a continué à prospérer sous la direction de la nouvelle maîtresse, Mademoiselle Pictet, et les soins du Comité de dames institué par le Conseil Administratif. Le Conseil ne peut que témoigner à ce Comité ses sincères remerciements pour la sollicitude constante qu'il a mise à surveiller cet établissement.

**École industrielle.**

Le nombre des inscriptions prises a été de 126, réparties comme suit :

Division inférieure.....	41
» moyenne .....	56
» supérieure .....	14
Assistants .....	55
	<hr/>
	126

Les deux tiers seulement de ces élèves se sont présentés aux examens semestriels, et ont pu concourir aux prix.

M. Lissignol père, professeur titulaire du cours de dessin des deux divisions inférieures, est mort au commencement de l'année. Ce maître distingué a été remplacé par son fils.

La discipline a été excellente dans le cours des leçons pendant toute cette année ; sous ce rapport, il y a eu un progrès sensible sur les années précédentes.

### **Gymnastique.**

Pendant le premier semestre de 1852, le nombre des élèves qui ont fréquentés l'école de Gymnastique a été de 260.

A la fin du second semestre, soit au 31 décembre 1852, ce nombre s'est élevé à 520, répartis comme suit :

Collégiens.....	121
École secondaire (filles).....	6
» d'horlogerie (garçons).....	40
Leçons particulières .....	51
Société fédérale.....	102
	<hr/>
	520

Aucun accident n'a eu lieu cette année dans les exercices de cette école, dont la discipline et les progrès ont été satisfaisants.

### **École des Beaux-Arts.**

*École de modelage.* — L'école de modelage a compté cette année, en moyenne, 15 élèves. Le nombre des élèves de cette école a subi une notable diminution que le directeur avait déjà annoncée, comme devant prochainement arriver, à cause de la résolution prise en 1849, par la Société des graveurs, de ne faire aucun nouvel apprenti pendant trois ans, et d'en limiter le nombre pour l'avenir. Cette détermination a eu pour résultat immédiat le non-renouvellement des élèves dans l'école, dont le personnel ordinaire se compose en très-grande majorité de graveurs. Le nombre des élèves reprendra plus tard sans doute sa moyenne accoutumée des années antérieures.

Quant à la discipline de l'école, elle a été satisfaisante, bien qu'il y ait toujours des absences pour travail dans les ateliers.

Les diverses professions des élèves sont ainsi réparties :

5 graveurs, 5 architectes, 1 gypier, 1 poëlier, 1 peintre en émail, 2 bijoutiers.

*École de la figure.* — L'école de la figure a compté en 1852, 55 élèves, dont 26 à la première leçon et 29 à la dernière.

Le personnel de cette année s'est recruté d'élèves de 14 ans, par conséquent très-jeunes, plus dociles, plusieurs avec d'heureuses dispositions; mais surtout n'ayant pas de mauvais principes à combattre.

L'école de l'étude d'après la bosse est peu fréquentée, parce que plusieurs des élèves qui étaient de force à en faire partie ont quitté l'école. D'autres ont plus d'avantages à attendre encore, pour suivre cet enseignement.

L'ensemble de l'école est meilleur sous le rapport de la discipline et des progrès, que l'année précédente.

Les professions se divisent ainsi :

5 architectes, 1 lithographe, 5 mécaniciens, 26 graveurs, 8 peintres en émail, 7 bijoutiers, le reste inconnu.

*École d'ornement et d'architecture.* — L'effectif des élèves de cette école est de 62, savoir : 37 à la première leçon et 25 à la seconde; dans cette dernière 11 élèves font de l'architecture.

L'agrandissement que l'on a donné au local de l'école par l'adjonction de la Bibliothèque, a permis d'augmenter le chiffre des admissions, qui a été de 10 supérieur à l'année précédente. La discipline cependant n'a eu aucunement à en souffrir.

Le directeur est satisfait des progrès des élèves et obtient de bons résultats.

Les professions se répartissent comme suit :

25 bijoutiers, 7 graveurs, 4 architectes, 4 menuisiers, 2 serruriers, 2 poéliers, 5 tapissiers, 4 entrepreneurs, 2 charpentiers, 1 marbrier, 1 teinturier imprimeur, 1 sculpteur sur bois, 1 sellier, 1 joailler, 1 conducteur d'usines, 1 plâtrier, 1 vernisseur, 1 tailleur de pierres.

*École des jeunes filles.* — L'école de dessin des demoiselles fut ouverte le 1<sup>er</sup> mai 1852 avec 14 élèves; depuis cette époque le nombre des élèves a successivement augmenté jusqu'à 52. Les leçons ont lieu tous les jours, sauf le jeudi, de 8 à 10 et de 10 à 12 heures.

Quoique la conduite des élèves soit généralement satisfaisante, il serait à désirer qu'un règlement sévère vint

faciliter la régularité ; parce que dans une école composée de demoiselles, les prétextes trop fréquents de retard ou d'absence, tomberaient devant la rigidité d'un règlement. La maladie seule serait un motif suffisant pour les absences.

Le résultat des études a paru satisfaisant, mais on ne peut disconvenir qu'il sera bien supérieur quant le choix et le nombre des modèles permettront un enseignement plus complet.

Prix décernés aux Élèves de l'École des Beaux-Arts.

---

ÉCOLE DE MODELAGE.

*Figure tirée du Parthénon.*

Mention honorable. Duperret *Jean*, ayant déjà eu l'année dernière la grande médaille (hors de concours), a copié une figure tirée du Parthénon, dont il a reconstruit différentes parties manquant au modèle.

*Concours de la figure ronde-bosse.*

(3<sup>e</sup> année.)

Prix. Rojoux *Jean Louis César*.

*Concours de l'ornement.*

(3<sup>e</sup> année.)

Prix. Jequier *Jules Samuel*.

*Concours de l'ornement.*

(2<sup>e</sup> année)

Prix. Dériaz *Jean Ami*.



*Concours de la figure, académies, bas-relief.*(2<sup>e</sup> année.)

- Prix. Crozet *Jean Louis*.  
 Conférent. Bernard *Charles Jaques Jules*.  
 » Fitting *Georges*.

*Concours de la figure bas-relief.*(1<sup>re</sup> année.)

- Prix. Axtmann *Étienne Alexandre*.  
 Conférent. Ruff *Jean Louis Baptiste*.

*Concours de tête bas-relief.*(1<sup>re</sup> année.)

- Prix. Gillet *Arthur*.

*Concours de l'ornement bas-relief.*(1<sup>re</sup> année.)

- Prix. Boissonnas *Jean Charles*.  
 Conférent. Duret *Franki*.  
 » Brémont *Baptiste*.

## ÉCOLE DE DESSIN.

*Figure.**Concours d'après la bosse académie.*1<sup>er</sup> prix et mention très-honorable. Chappuis.*Têtes du Christ et de la Madeleine, d'après la bosse.*

- Prix. Gillet.  
 Conférent. Bernard.

*Concours d'après la gravure.*

- 1<sup>er</sup> prix. Fitting.  
 2<sup>e</sup> prix. Graff.  
 Conférent. Reymann.  
 » Lador.

*Petite tête ombrée.*

- 1<sup>er</sup> prix. Contal.  
 3<sup>e</sup> » Bertin.  
 3<sup>e</sup> » Widmer.  
 Conférent. Pautex.  
 » D'Ivernois.  
 » Menestrier.

*Grande tête ombrée.*

- 1<sup>er</sup> prix. Legrandroy.  
 2<sup>e</sup> » Toureille.  
 Conférent. Moret.  
 » Bruguier.

## ORNEMENT.

*Classe d'après le plâtre.*

(2<sup>re</sup> année. 1<sup>re</sup> catégorie.)

Mention honorable. Chalet *Jean François.*

(1<sup>re</sup> année. 2<sup>e</sup> catégorie.)

- 1<sup>er</sup> prix. Deferne *Jean Louis.*  
 2<sup>e</sup> » Besançon *Jacob.*  
 2<sup>e</sup> » Cless *Marc.*

*Classe grandes ombres.*(3<sup>e</sup> catégorie.)

- 2<sup>e</sup> prix. Sabin *César Louis.*  
 Accessit. Vaucher *Henri Frédéric.*  
 » Benoît *Antoine Adam.*

*Classe petites ombres, gravure.*(4<sup>e</sup> catégorie.)

- 2<sup>e</sup> prix. Veller *Frédéric Édouard.*  
 Accessit. Buloz *Jean Jaques Marc.*  
 Conférent. Grasset *Philibert François.*

*Classe de trait.*(5<sup>e</sup> catégorie.)

- 1<sup>er</sup> prix. Dufaux *Charles.*  
 1<sup>er</sup> accessit. Leia *Albert.*  
 2<sup>e</sup> » Duras *Louis.*  
 Conférent. Combe *Florentin.*  
 » Lot *François.*  
 » Charlier *Emmanuel.*

## ARCHITECTURE.

(1<sup>re</sup> catégorie.)

- 1<sup>er</sup> prix. Weller *Jean Georges.*  
 2<sup>e</sup> » Jequier *Jules.*

(2<sup>e</sup> catégorie.)

- 1<sup>er</sup> prix. Jequier *Jean Édouard.*  
 1<sup>er</sup> conférent. Kubler *Louis.*  
 2<sup>e</sup> » Grau *John André.*

(3<sup>e</sup> catégorie.)

- Conférent. Oltramare *Henri Jean.*

*École d'Académie, d'après nature.*

M. Hébert a continué cette année à diriger l'école d'académie d'après nature, qu'il a tenue jusqu'à présent avec distinction.

A l'ouverture du cours, le nombre des inscriptions était de 44, dont :

Genevois.....	51
Vaudois.....	4
Bernois.....	2
Français.....	5
Italiens.....	2
Sarde.....	1
Hongrois.....	1
	<hr/>
	44

La moitié environ des personnes inscrites, a fréquenté assidument le cours pendant une partie seulement de l'hiver. Sur la fin du cours, le nombre des élèves était considérablement réduit.

Le Conseil Administratif ne peut que regretter que cette école ne soit pas suivie par un plus grand nombre d'élèves.

**Musée Rath.**

Le Conseil Municipal a sanctionné par ses votes, les diverses acquisitions que le Conseil Administratif a cru devoir lui proposer, en vue d'enrichir notre Musée des Beaux-Arts, des ouvrages remarquables qui se trouvaient à sa portée, et que le legs généreux du baron de Grenus lui permettait d'obtenir avantageusement.

Nous ne mentionnerons donc en détail, que pour mémoire, ces diverses acquisitions.

La Ville a acquis de la succession de Pradier, les morceaux de sculpture suivants :

Groupe d'Ulysse et Achille.

Polyphème.

Vénus au bain.

Aréthuse.

La Sagesse.

L'Éloquence.

La Ville de Strasbourg.

L'Industrie.

Flore.

Un bas-relief de la Chambre des Députés.

Deux études pour la fontaine de Molière.

Ces œuvres de Pradier ont été accompagnées d'une collection de dessins et d'un tableau de sa main.

La famille Pradier a bien voulu faire don à la ville de Genève d'un buste du célèbre sculpteur que celui-ci avait fait lui-même, avec l'intention de l'offrir à sa ville natale.

Ce buste que le Conseil Administratif a fait couler en bronze est arrivé à Genève.

Le tableau de Rubens : *Diane et ses nymphes endormies*, est aujourd'hui placé dans les galeries du Musée, où il fait l'admiration des connaisseurs.

Le Conseil Administratif a obtenu avec ce tableau, le modèle, de la main du célèbre Chaponnière, du bas-relief représentant la prise d'Alexandrie, exécuté par cet artiste, pour l'arc de triomphe de l'Étoile à Paris.

Enfin, la Ville a acquis de la succession de feu M. Burdallet, une collection considérable de gravures de mérite.

Le Conseil Administratif a choisi au milieu de nombreux tableaux remarquables qui figuraient à l'exposition du Musée Rath de cette année, *La chute de la Sallanche*, de M. Diday, pour enrichir la collection du Musée.

Le Conseil Municipal se félicitera sans doute d'avoir pu profiter des circonstances qui se sont présentées à son début dans l'Administration de cette propriété municipale, pour doter notre Musée d'un assez grand nombre d'œuvres remarquables.

### **Musée académique.**

#### *Zoologie.*

L'arrangement des collections de zoologie n'a pas pris cette année tout le développement que la Commission du Musée aurait désiré lui voir prendre. Elle a pu se convaincre de l'insuffisance du personnel actuel pour suivre régulièrement au classement et à l'entretien de ces collections.

Le secours temporaire qu'elle avait obtenu l'année passée pour la paléontologie, avait fait un très-grand bien; cette année cette ressource a manqué, et le travail s'en est ressenti.

Mais si les progrès n'ont pas été aussi grands qu'on l'aurait désiré, on peut signaler cependant quelques travaux importants et plusieurs acquisitions utiles.

#### 1. *Anatomie comparée.*

La collection s'est augmentée cette année de 7 squelettes de mammifères, 4 d'oiseaux, et un de reptile. Nous mentionnerons en particulier, un singe rare (la Liane), une condylure, un coq Bankiva, important com-

me comparaison avec les coqs domestiques, un beau serpent python, et 4 têtes de mammifères, parmi lesquelles un bel échantillon de Babiroussa, doivent aussi être indiquées.

Parmi les monstruosités, nous signalerons un cochon double, un veau célosome, et une tête de truite donnée par M. le docteur Mayor, père.

## 2. Zoologie.

La collection des *mammifères* s'est augmentée de 20 échantillons empaillés, dont six ont été acquis au moyen du legs du baron Maurice, six ont été donnés par M. F. J. Pictet, et un par M. Humbert. Parmi les pièces rares, on peut indiquer un beau mandrill et quelques petits marsupiaux.

La collection des oiseaux s'est augmentée de 22 sujets, dont 5 ont été donnés par M. Henri De Saussure, 4 par M. Chappuis-Redard, 3 par M. André Gindroz, et un par M. Burdallet, juge de paix.

Les autres ont été achetés par le compte du legs.

La collection de *coléoptères* ne s'est augmentée que d'un petit nombre d'échantillons, mais nous pouvons signaler de magnifiques Goliaths donnés par M. Melly de Liverpool.

Les *lépidoptères* se sont accrus, par quelques échanges de 64 nouveaux échantillons.

56 mollusques vivants ont été acquis, dont 10 donnés par M. Humbert, 12 par M. le docteur Roux, etc.

47 oursins ont été classés, inscrits et placés dans des boîtes.

### 3. Paléontologie.

La collection de paléontologie a été l'objet de travaux de classement assez nombreux, sous la direction de M. F. Pictet, et avec l'aide de M. Renevier, qui n'a pas cessé de donner ses soins pour nommer et arranger les fossiles, avec une persévérance qui doit lui mériter la reconnaissance de l'Administration.

457 planchettes nouvelles portant des fossiles collés sont entrés dans la collection. Elles se divisent comme suit :

14	appartiennent aux terrains paléozoïques.
57	» » juraniques.
176	» » crétacés.
190	» « tertiaires et quaternaires.

Sur ce nombre 56 ont été échangés avec M. Villanova, 155 ont été donnés par M. F. J. Pictet, 21 par M. Mortillet, 16 par M. Alex. Prévost, les autres par MM. Renevier, Lardy, etc.

### Minéralogie.

Cette collection s'est accrue pendant l'année 1852 de 34 échantillons, dont 19 ont été achetés par la Commission du Musée, en partie sur le compte des legs, en partie sur une portion du crédit alloué au laboratoire de chimie, qui n'avait pas été dépensé. Les autres ont été reçus de divers donateurs.

### Cabinet de physique.

La collection s'est enrichie d'une machine électrique d'induction, construite par M. Rugmkorff à Paris; d'un



fixateur de la lumière électrique de M. Dubosq; et de la machine imaginée et construite par M. Wheatstone, pour l'étude et la représentation des phénomènes ondulatoires.

Une révision complète du Cabinet a été faite par M. le professeur Wartmann et par M. Grasset, commissaire délégué par l'Administration du Musée. Un rapport très-détaillé, rédigé par M. Grasset, indique les lacunes à remplir et les améliorations désirables dans la collection et le local où elle est renfermée. Ce rapport, revêtu de l'approbation de l'Administration, a été transmis au Conseil Administratif.

M. Cartier a continué de remplir l'emploi de conservateur provisoire; le titulaire, M. *Ferdinand* Artaria, a été malheureusement enlevé par la maladie qui l'avait, depuis trois mois, obligé de suspendre ses fonctions.

#### *Collection de géologie.*

L'état dans lequel se trouvaient les collections géologiques nécessitait une nouvelle classification d'ensemble. Pour arriver à ce résultat, le Conseil Administratif a mis à la disposition de M. le professeur Wogt une somme de 200 francs sur le budget de 1852, pour commencer à faire faire ce travail par M. Mortillet.

Ce travail, qui continue, sera de la plus grande utilité.

#### *Médailles et Antiquités.*

M. Vettiner a fait don au Musée de 145 monnaies ou médailles en argent, billon ou cuivre. Ces pièces appartiennent à différentes contrées; un assez grand nombre se rapportent à Genève.

Nous devons signaler particulièrement dans ce don trois petites pièces gauloises, un exemplaire en plomb

doré de la médaille des représentants, et la médaille en bronze frappée à Genève en l'honneur de Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.

M. Hammann a donné un *petit colte* ou hache en pierre, trouvée par lui dans la gorge de Monetier.

M. Soret a offert dix monnaies étrangères en argent, une médaille en bronze de Washington, données par M. Bordier-Soret, et six petites pièces trouvées par M. Prévost-Martin dans sa propriété.

A cet envoi était jointe une brique romaine trouvée par M. Soret dans les ruines de Pomponiani, et un poids en terre cuite donné par M. le docteur Marin.

M. le chancelier Viridet a transmis à l'Administration 25 pièces, dont une en plomb présentant l'image du soleil entourée de quelques lettres, n'est point sans intérêt.

Le Conseil Administratif a fait l'acquisition d'une pièce en or d'Odoard Farnèze, duc de Parme, qui est dans un état très-remarquable de conservation.

Le Conseil Administratif a fait l'achat d'une collection de 515 monnaies suisses, dont 52 en or, 116 en argent, 145 en billon ou cuivre.

### **Jardin botanique.**

Le Jardin botanique a continué, pendant l'année qui vient de s'écouler, sur le même pied que les années précédentes; il s'entretient toujours au moyen de la correspondance par les échanges de graines avec les principaux jardins botaniques de l'Europe. Ceux de l'Allemagne surtout lui fournissent un choix d'espèces intéressantes, que nous obtenons en échange de semences recueillies dans le Jardin, et aussi de celles provenant des Alpes,

dont on fait recueillir toutes les années une petite provision.

M. E. Boissier donne au Jardin botanique, depuis deux ans, les graines recueillies dans son jardin de Valeyres : ce qui enrichit notre catalogue en espèces rares qui sont très-recherchées par les jardins botaniques étrangers.

Le Jardin a reçu l'été dernier une collection précieuse de plantes vivantes, envoyées de Guatemala par M. Matthieu, et données au Jardin par M. le docteur Fauconnet. Ces plantes appartenant à la curieuse famille des orchidées, demandent la serre chaude, et l'on a dû, pour les placer convenablement, agrandir la petite serre en reculant la paroi intérieure. Ces plantes sont, pour la plupart, assez bien remises du voyage, et elles forment une augmentation notable à la collection d'orchidées que le Jardin possédait déjà.

Nous avons reçu des jardins botaniques de Zurich et de Neuchâtel; et de la serre de M. Boissier, en échange de quelques-uns de nos doubles, un bon nombre d'espèces de serre chaude et tempérée. Des espèces de pleine terre nous ont aussi été données par M. de Büren à Vaumarcus, et par M. Boissier.

On a commencé un nouveau petit monticule en tuf dans un des carrés des doubles, pour y placer des espèces plus délicates qui se plaisent dans les rocailles, et qui demandent plus de soleil que celles qui sont sur le petit monticule déjà existant.

L'arrangement de l'herbier entrepris par M. Huet, est maintenant terminé pour la partie phanérogamique, de sorte que cette portion de l'herbier pourra être mise à la disposition des personnes qui désireront le consulter.

La bibliothèque du Conservatoire de botanique s'est accrue, des deux dernières années, des *Annales botanicæ systematicæ*, de Walpers, ouvrage indispensable qui ré-

sume toutes les descriptions des espèces décrites dans les ouvrages nouveaux.

Il a été délivré environ une soixantaine de bons pour des plantes enracinées, boutures, etc.; et une vingtaine de personnes ont reçu des autorisations pour obtenir, pendant la belle saison, des échantillons ou des fleurs à dessiner.

L'exposition de fleurs organisée pour le printemps de 1852 a eu le même succès que les années précédentes, et les horticulteurs ont répondu avec empressement à l'appel qui leur était adressé. Un règlement avait été préparé pour fixer d'avance les conditions de l'exposition.

Le Jury nommé par le Conseil Administratif, a décerné les prix suivants :

A M. Paris, le prix pour la collection des plantes les mieux faites et les mieux cultivées;

A M. Julliard, un prix pour sa collection remarquable de plantes du même genre (roses);

A M. Fontaine, un prix pour sa collection remarquable de bruyères;

A M. Muzy, le prix pour la collection la plus nombreuse en espèces rares;

A M<sup>lle</sup> Fontaine, le prix pour le plus beau bouquet.

Des mentions honorables ont été accordées :

A M. Grenard, jardinier de M. Julliard;

A M. Grandchamp, jardinier de M. Odier-Baulacre;

A M. Lancet, jardinier de M. Muzy.

### **Bibliothèque publique.**

Tous les anciens comptes ou lettres concernant la Bibliothèque ont été recueillis par M. le Bibliothécaire et classés chronologiquement, pour en former une suite de

volumes qui, avec les anciens registres, constitueront les archives de l'établissement.

Une nouvelle vitrine, garnie de nos beaux manuscrits, présente aux visiteurs une collection dont notre ville peut, à juste titre, se faire honneur.

Il a été fait un inventaire des gravures que la Bibliothèque avait précédemment prêtées au Musée Rath. Ces gravures continueront à rester au Musée.

On a déposé à l'Observatoire un demi-cercle et un quart de cercle, qui avaient été anciennement reçus en legs de M. Fatio-de Duilié.

Les salles de dépôt ont été inventoriées. On a mis à part, pour les catalogues, tous les livres utiles, et l'on en a détaché les doublets et les ouvrages incomplets.

Le nombre des lecteurs de la salle de consultation a été de 5,904 en 275 séances, dont 905 étudiants.

On a reçu 385 étrangers en visite.

Il y a eu 15,044 volumes en circulation en 259 séances d'une heure. (1,585 volumes de plus qu'en 1851.) Cet accroissement des lecteurs prouve le développement qu'acquiert la Bibliothèque et la nécessité d'en étendre les ressources.

La Bibliothèque a acquis cette année 595 volumes et 305 brochures. On doit y joindre les ouvrages périodiques des sociétés savantes, les journaux et autres publications reçues par abonnements ou par la Société de Physique de Genève.

Les acquisitions ont été réparties sur toutes les branches.

On a complété quelques lacunes de certaines collections, comme des *Philosophical Transactions*, des *Bollandistes*, des *Mémoires de l'Académie de Turin*, etc.

La Bibliothèque a reçu un legs de 500 francs de feu M. le comte Louis Pictet.

Les dons faits à la Bibliothèque ont été nombreux. Elle a reçu du Gouvernement français l'ouvrage de La Place, et plusieurs volumes des *Documents inédits de l'Histoire de France* ;

De S. M. le Roi de Sardaigne, l'*Histoire de l'Abbaye de Haute-Combe*, et le tome 3 des *Monumenta historix patriæ* ;

Du duc de Northumberland. le beau fac-simile du *Flierratie papyrus of Kings of Egypt* (at Turin) ;

Du prince de Boncompagni trois volumes de ses *Recherches dans les Bibliothèques d'Italie* ;

De la Société américaine, *Smithonian Institution*, 31 feuilles de ses belles cartes des côtes des États-Unis, et 9 volumes sur la statistique et d'autres sciences.

De MM. Archinard, pasteur ; Herpin, docteur ; Pictet, professeur ; Baum, professeur ; Gaullieur, professeur ; Richard, professeur ; Bungener, ministre ; J.-L. Moré ; qui ont offert quelques-unes de leurs publications.

Enfin, divers ouvrages de MM. Marignac, professeur ; Bétant, professeur ; Sayous, professeur ; E. Mallet, professeur ; Viridet, chancelier ; Oltramare, régent ; G. Prevost ; Mayor père, docteur ; M<sup>me</sup> Gentil-Cavagnac.

### Observatoire.

L'Observatoire s'est enrichi, cette année, d'un nouvel objectif destiné à la lunette de l'équatorial ; l'ancien objectif qui était adapté à cette lunette, s'était graduellement détérioré par la formation de taches qui diminuaient la transparence du verre. Le nouvel objectif, pour l'achat duquel le Conseil Municipal a voté une allocation de 1,000 francs sur le budget de la ville de Genève, sort des ateliers de MM. Merz et fils, les célèbres opticiens de Munich ; cet objectif, très-supérieur pour la qualité à celui qui avait

été adapté primitivement à la lunette, rend notre équatorial aussi parfait qu'un instrument de cette dimension peut l'être. Grâce à cette amélioration, on peut, en particulier, faire usage d'un grossissement notablement plus fort que celui que l'ancien objectif était en état de supporter.

Les observations astronomiques, météorologiques et magnétiques, ont été faites avec la même régularité que par le passé. Quant à leur publication, les observations météorologiques et magnétiques ont été imprimées comme précédemment, dans les cahiers mensuels de la *Bibliothèque universelle*. L'impression des observations astronomiques de l'année 1850 a été un peu retardée par suite de l'extension considérable des observations de cette année comparativement à celle des années précédentes; l'impression est cependant fort avancée, et la publication aura lieu incessamment.

Le nombre des chronomètres déposés à l'Observatoire pendant l'année 1852, a été de 52; tous les jours, à midi, ces chronomètres sont comparés avec la pendule par l'astronome-adjoint, et leur marche est notée sur un registre spécial, dont copie est délivrée aux fabricants pour les pièces qu'ils ont déposées. Il est seulement à regretter que, dans un grand nombre de cas, la durée du dépôt à l'Observatoire ne soit pas suffisamment longue, pour que la marche de la pièce puisse être étudiée et constatée d'une manière satisfaisante. On comprend, il est vrai, que les fabricants soient pressés de retirer leurs chronomètres pour les livrer à l'acheteur; ils pourraient cependant, dans plusieurs cas, espérer une augmentation de prix pour des chronomètres dont la bonne marche aurait été constatée pendant un temps plus long. La durée du dépôt pendant l'année 1852 a varié de dix jours à deux mois; la durée moyenne ne dépasse pas trois semaines, temps qui n'est

pas suffisamment long. L'Observatoire a été, en outre, visité, pendant l'année 1852, par un grand nombre d'horlogers, qui venaient comparer leurs montres sans les déposer.

---

Avant de terminer, qu'on nous permette de rappeler en quelques mots combien sont nombreuses les améliorations à apporter dans notre ville de Genève, et combien d'entre elles sont urgentes. Dans une ville comme la nôtre, illustrée à tant d'égarde, peu de sacrifices ont été faits, non pas seulement pour son ornementation, mais même pour les bâtiments publics de première nécessité. Que sont les bâtiments destinés à l'instruction publique, excepté le Collège, qui pouvait, il y a trois siècles, répondre aux besoins de l'époque, où se trouvent maintenant nos enfants et nos jeunes gens ? Il y a six à sept ans, les écoles primaires de notre commune ne renfermaient que trois ou quatre cents enfants ; maintenant ce nombre a quadruplé. Qu'avons-nous créé pour loger les 1,400 enfants que renferment maintenant nos nombreuses écoles ? N'est-ce pas un devoir impérieux que de fournir à la génération future des locaux vastes, aérés, et dont les conditions de salubrité puissent favoriser le développement matériel. On a fait ce qu'on a pu, répondra-t-on, mais combien ne reste-t-il pas encore à faire après qu'on a visité les écoles de Longemalle, de la rue des Corps-Saints, etc.

Le Collège est-il maintenant dans les conditions voulues de salubrité, soit pour le chauffage, soit pour la ventilation, en rapport avec les perfectionnements modernes ? Certainement non.



L'enseignement supérieur se donne dans des locaux dont l'un, au moins, devrait être rendu à son usage primitif. Nous voulons parler de la chapelle des Macchabées.

Dans quel réduit se trouvent les collections scientifiques appartenant à la ville de Genève? Entassées, enfouies dans des salles dont plusieurs menacent ruine, il faut le zèle scientifique des Genevois pour en tirer encore parti.

La Bibliothèque, si riche à certains égards, se trouve dans un bâtiment où toutes les chances d'incendie se rencontrent. L'ancienne Administration avait déjà songé à pourvoir à la sûreté d'une si grande institution; ne devons-nous pas aussi voir arriver le moment où elle sera transférée dans un bâtiment à l'abri de tout danger?

Nous ne parlons pas ici du Musée Rath; le Musée, cependant, manque déjà de place, et ne répond plus aux besoins actuels; il a fallu transporter dans une salle du Conservatoire botanique l'école de dessin pour les jeunes filles.

Si maintenant nous laissons les intérêts intellectuels, et que nous nous occupions des intérêts matériels de la ville, rappelons-nous qu'il faudrait pouvoir augmenter les facilités pécuniaires pour le renouvellement de nos pavés! Rappelons-nous que la ville de Genève est composée de mas de maisons d'une grande profondeur, et dont les constructions ont atteint en hauteur ce qu'elles ne pouvaient atteindre en largeur, mas de maisons qui doivent être traversés par des rues nouvelles. Rappelons-nous que nos places n'ont presque pas d'ornements; quelques fontaines du siècle passé et quelques essais qui ne sont pas tous heureux jusqu'à présent dans ce genre, n'ont pas beaucoup augmenté la beauté de notre ville.

En un mot, si Genève n'était pas entourée par le ma-

gnifique paysage qui la domine, que pourrait-elle offrir à l'étranger qui vient la visiter? Si ce n'est deux promenades qui ne suffisent plus à nos besoins: l'Île Rousseau et les Bastions, deux ou trois rues qui peuvent satisfaire l'œil et le goût, et le temple de St-Pierre où se trouvent, il est vrai, réunis tant de souvenirs historiques.

Enfin, n'oublions pas que de nouveaux quartiers doivent être construits, que de nouvelles places doivent être embellies, que de nouvelles promenades doivent être établies! — Plus tard, nous pourrons démontrer que le revenu que la Ville doit retirer des terrains des fortifications n'égalera pas les frais que la Ville sera appelée à faire pour les rues, les places et les promenades des nouveaux quartiers.

Vis-à-vis de la nouvelle position qui se prépare pour la ville de Genève, celle-ci ne peut pas reculer devant les sacrifices qui sont nécessaires lorsqu'ils sont exigés, pour ainsi dire, par son passé, et surtout par son avenir.



# ÉTAT GÉNÉRAL

de la recette opérée sur les objets soumis au droit d'Octroi municipal de la Ville de Genève qui ont été introduits et ont acquitté le droit pendant l'année 1852, comparée à la recette de 1851.

CHAPITRES DE PERCEPTION.	ARTICLES DE PERCEPTION.	MESURES.	TARIF.		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX	
			Fr.	Cent.	acquittées en 1851.	par article, en 1851.	Francs.	Cent.	Francs.	Cent.	acquittées en 1852.	par article, en 1852.	Francs.	Cent.	Francs.	Cent.
<b>Boissons &amp; Liquides.</b>	Vins suisses et du canton .....	Setier.	1	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	61,831	13	78,259	54	204,615	12	71,339	19	90,269	71	206,068	99
	Vins étrangers .....	»	1	76	47,411	23	83,453	97			41,079	18	72,307	74		
	Vins fins et liqueurs .....	»	4	50	123	14	543	86			249	9	1,097	43		
	Vins fins arrivant en pièces, etc. ....	»	4	50	»	»	»	»			»	»	»	»		
	Vins et vinaigres en bouteilles .....	Bouteille.	»	12	15,395	»	1,847	40			18,014	»	2,161	68		
	Vinaigres et vins gâtés .....	Setier.	1	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	554	5	702	80			717	14	909	45		
	Lies (du 15 septembre au 31 mars)...	»	1	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»	»	»	»			9	9	11	90		
	Lies (du 1 <sup>er</sup> avril au 15 septembre)...	»	»	55	207	17	114	36			192	11	105	92		
	Bière .....	»	2	»	10,886	7	21,778	48			8,803	7	17,771	11		
	Bière en cruches .....	Cruche.	»	5	276	»	13	80			126	»	6	30		
	Cidre .....	Setier.	1	15	38	12	44	34			136	13	157	18		
	Eau-de-vie et esprit-de-vin .....	Id. d'alcool.	10	»	162,973	»	16,297	30			19,387	8	19,387	80		
Liqueurs de toutes espèces .....	Setier.	8	»	113	17	909	87	154	2	1,232	97					
Liqueurs en bouteilles .....	Bouteille.	»	20	3,347	»	669	40	3,249	»	649	80					
<b>Comestibles.</b>	Bœufs (2441 têtes en 1852) .....	Quintal brut.	»	90	31,565	<sup>2</sup> / <sub>10</sub>	28,408	68	85,648	37	31,340	20	28,206	18	89,657	09
	Vaches. (824 têtes en 1852) .....	»	»	60	5,141	<sup>3</sup> / <sub>10</sub>	3,084	78			8,128	80	4,877	28		
	Veaux .....	Tête.	1	90	18,309	»	34,787	10			18,676	»	35,484	40		
	Moutons .....	»	»	60	15,506	»	9,303	60			18,174	»	10,904	40		
	Porcs .....	»	3	25	2,243	<sup>1</sup> / <sub>4</sub>	7,290	73			2,388	»	7,761	7		
	Chèvres .....	»	»	50	39	»	19	50			25	»	12	50		
	Viande de porc fraîche .....	Livre.	»	4	5,076	»	203	04			2,660	»	106	40		
	Viande dépecée .....	»	»	2	21,527	»	430	54			27,643	»	552	86		
	Viande salée ou séchée .....	»	»	5	42,408	»	2,120	40			35,040	»	1,752	»		
<b>Fourrages.</b>	Foin, pesage compris .....	Quintal.	»	10	26,405	»	2,640	55	5,908	61	28,702	»	2,870	20	6,141	»
	Paille bottelée .....	Botte.	»	4	9,913	»	396	52			9,409	»	376	36		
	Paille non bottelée .....	Quintal.	»	12	7,431	<sup>1</sup> / <sub>2</sub>	891	78			6,625	»	795	»		
	Avoine .....	Coupe.	»	16	12,373	<sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1,979	76			13,121	<sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2,099	44		
<b>Combustibles.</b>	Bois du lac .....	Moule.	1	40	10,700	<sup>10</sup> / <sub>24</sub>	14,992	44	16,896	84	10,644	<sup>12</sup> / <sub>24</sub>	14,913	65	16,861	25
	» Bûches, n° 1 .....	Chariot.	»	45	2,862	»	1,287	90			2,840	»	1,278	»		
	» Bûches, n° 2 .....	»	»	90	685	»	616	50			744	»	669	60		
<b>Expéditions.</b>	Bulletins d'entrepôt et de transit. . . .	L'un.	»	10	15,444	»	1,544	40	1,548	40	4,321	»	432	10	455	60
	Cordages et scellages .....	»	»	25	16	»	4	»			94	»	23	50		
	TOTAUX .....								314,617	34					319,183	93



